

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1) Pouvoir adjudicateur :

Ville de Rungis  
Services techniques  
5, rue Sainte Geneviève  
94150 RUNGIS

2) Procédure :

Accord-cadre passé selon une procédure adaptée en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Le présent marché est un accord cadre à bons de commande passé conformément aux articles 79 et 80 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

3) Objet du marché :

**Accord-cadre de fourniture de divers mobiliers**

4) Nature des candidatures :

Candidatures individuelles ou dans le cadre d'un groupement.

5) Lieu d'exécution des prestations : Rungis.

6) Délai d'exécution : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée d'un (1) an à compter de sa date de notification.

7) Date de démarrage des prestations : Avril 2019

8) Justificatifs à produire :

Les documents mentionnés au Règlement de la Consultation

9) Unité monétaire : l'Euro

10) Conditions de financement et de règlement des prix :

Les prestations seront financées dans le cadre du budget de la ville de Rungis et seront réglées par mandat administratif.

11) Date limite de réception des offres : **le 8 avril 2019 à 12 h 00**

12) Délai de validité des offres : 120 jours



13) Critères de jugement des offres :

**La valeur technique de l'offre : 50 % soit 50 points / 100**

- Diversité du catalogue	<b>15% soit 15 points sur 100</b>
- Modalités d'exécution d'un bon de commande (assistance et conseil dans l'élaboration du devis, possibilité de tester le mobilier, livraison, installation sur site)	<b>10% soit 15 points sur 100</b>
- Qualité des produits demandés au DQE (sur présentation de fiches techniques avec photos)	<b>10% soit 10 points sur 100</b>
- Garantie du matériel, service après-vente et assistance technique	<b>10% soit 10 points sur 100</b>
- Interlocuteurs dédiés à l'exécution de l'accord-cadre (prise de commande, facturation, SAV...)	<b>5% soit 5 points sur 100</b>

**Le prix des prestations : 50 % soit 40 points / 100**

- Le Détail Quantitatif Estimatif	<b>30% soit 30 points sur 100</b>
- Le Rabais sur catalogue (Article 9.2 AECCAP)	<b>20 % soit 10 points sur 100</b>

14) Retrait du DCE et renseignements :

Administratifs/Techniques : Mme HERVÉ

Tel: 01.45.12.80.32

Fax: 01.45.12.80.47

[services.techniques@ville-rungis.fr](mailto:services.techniques@ville-rungis.fr)

15) Date de mise en ligne de l'avis sur le site internet de la ville de Rungis [www.rungis.fr](http://www.rungis.fr) et sur [achatpublic.com](http://achatpublic.com) : le 14 mars 2019